

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

A compter du 01 MARS 2022

Le fascicule n°1 du Recueil des Actes Administratifs (Délibérations, Décisions, Arrêtés) de l'année 2022 de l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée (OTBM) est à la disposition du public au 1, Avenue du Président Wilson à Béziers.

Le public peut consulter le recueil sur place dans les locaux de l'Office de Tourisme les jours et horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi le matin de 9 heures à 12 h 30,
l'après-midi de 13h30 à 17h30

Le Recueil des Actes Administratifs est également disponible dans les mairies des 17 communes membres de la CABM à savoir : Alignan du Vent, Bassan, Boujan sur Libron, Béziers, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espondeilhan, Lieuran les Béziers, Lignan sur Orb, Montblanc, Sauvian, Servian, Sérignan, Valras Plage, Valros, Villeneuve les Béziers, aux horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Je soussigné Robert MENARD, Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant 1 page recto figurant dans le fascicule N° 1 du Recueil des Actes Administratifs de l'OTCBM de l'année 2022 sont mis à la disposition du public le :

01 MARS 2022

1 – DELIBERATIONS

Séance du 22 Février 2022

- DL 1 – Liste des décisions à la signature du directeur
- DL 2 – Approbation du compte rendu de la séance du 14/12/2021
- DL 3 – Modification du tableau des emplois de l'Office de Tourisme
- DL 4 – Instauration du régime des provisions semi-budgétaires pour le Budget Principal
- DL 5 – Instauration du régime des provisions semi-budgétaires pour le Budget annexe Fonsérans
- DL 6 – Instauration du régime des provisions semi-budgétaires pour le Budget annexe les Ports Béziers Méditerranée
- DL 7 – Modification du tableau des durées d'amortissement du Budget Principal, Budget annexe Fonsérans, Budget annexe Ports
- DL 8 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables des exercices 2016-2017 du Budget principal
- DL 9 – Provision pour risques – Reprise des provisions 2021 et constitution de nouvelles provisions pour 2022 sur le budget principal
- DL 10 – Adoption du Budget primitif Principal 2022
- DL 11 – Adoption du Budget primitif annexe Fonsérans 2022
- DL 12 – Adoption du Budget primitif annexe Ports Béziers Méditerranée 2022
- DL 13 – Validation des tarifications portuaires pour 2022
- DL 14 – Demande de subvention dans le cadre des animations événementielles au titre de l'année 2022
- DL 15 – Attribution du marché impression de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée
- DL 16 – Adhésion à l'observatoire de l'activité touristique porté par la société G2A Consulting

II – DECISIONS

Séance du 22 Février 2022

- N° 01/2022 : Subvention pour la réalisation du guide du patrimoine religieux auprès de l'association « Tourisme et Loisir »
- N° 02/2022 : Mise à disposition de poste à flot – contrat annuel Port de Valras-Plage
- N° 03/2022 : Mise en page des plans touristiques de l'Office de Tourisme
- N° 04/2022 : Traductions pour les éditions et supports de communication touristique de l'Office de Tourisme

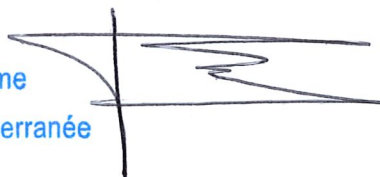
Fait à Béziers, le 01 MARS 2022

Pour le président, par délégation

Jean MULLER

Directeur de l'Office de Tourisme

Communautaire Béziers Méditerranée



002